

MISSION D'INFORMATION ET D'EVALUATION SUR LE SERVICE PUBLIC DE L'EAU ASSISTANCE TECHNIQUE

Marché N° 9M260900

RAPPORT D'ANALYSE DES OFFRES

1. Objet de la consultation	2
2. Déroulement de la consultation	2
3. Les différentes offres reçues	2
4. Analyse de l'offre de Collectivités Conseils	2
4.1. Critères de jugement des offres	2
4.2. candidature	2
4.2.1. Les moyens humains	3
4.3. Jugement des offres	3
4.3.1. technique	3
4.3.2. Affectation des moyens	3
4.4. Décomposition du prix	3
4.4.1. Répartition du coût par phase	3
4.4.2. Décomposition des nombres de jours par phase	4
5. Notation de l'offre	5
6. Conclusion	7

1. OBJET DE LA CONSULTATION

La présente consultation a pour objet de définir une mission d'assistance technique dans le cadre de la mission d'information et d'évaluation du service public de l'eau.

2. DEROULEMENT DE LA CONSULTATION

Mode de passation : la procédure choisie est de type Marché à Procédure Adapté.

Publicité effectuée : publicité internet et BOAMP LE 25/05/2009

Date limite de remise des offres : initialement le 08/06/2009 puis repoussée au 15/06/2009

Rappel des dates d'ouvertures des plis : 15/06/2009 à 17h en présence de M. Jules Nyssen, Directeur Général des Services

3. LES DIFFERENTES OFFRES REÇUES

2 plis ont été reçus dont une dématérialisée :

- Collectivités conseil → dossier complet et recevable
- Groupement Finance Consult / Poyry / Cabinet Cabanes → dossier incomplet ne contenant pas l'offre (offre dématérialisée); Offre jugée irrégulière (art. 351.1° du CMP)

4. ANALYSE DE L'OFFRE DE COLLECTIVITES CONSEILS

4.1. CRITERES DE JUGEMENT DES OFFRES

- Les critères de jugement des **candidatures** sont : garanties et capacités techniques, financières et professionnelles.
- Les critères de jugement des **offres** sont :
 - 70% → Valeur technique qui sera évaluée à partir de la note technique rendue par le candidat :
Une note technique de dix pages maximum :
Moyens techniques et humains mis en place spécifiquement pour cette mission. Le nombre et la fonction des personnes appelés à travailler dans le cadre de cette mission devra être indiqué (équipe, chef de projet, CV) (25%)
Organisation pratique du travail entre le candidat et les différents intervenants (25%)
La méthodologie (pertinence et clarté) employée pour mener les entretiens (25%)
Un planning de la mission mis en parallèles des phases définies dans le CCTP (25%)
 - 30% → le prix.
Prix pour 30%, en application de la formule suivante :
$$\text{Note}/10 = 10 * (\text{Prix de l'offre la plus basse} / \text{Prix de l'offre})$$

4.2. CANDIDATURE

La présentation de la société et de ses références montre que Collectivités Conseils bénéficie d'une bonne connaissance du secteur des collectivités locales et plus particulièrement dans le domaine des délégations de service public.

De plus, Collectivités Conseils a réalisé de nombreuses missions d'assistance pour des collectivités dans le cadre de :

- Attribution ou renouvellement de contrats d'affermage du service public de l'eau
- Transfert de compétence du service public de l'eau
- Mise en place de régie pour la gestion du service public de l'eau
- Analyses techniques, juridiques et financières du service public de l'eau

4.2.1. LES MOYENS HUMAINS

Les personnes nommées pour cette mission sont :

- **Chef de projet** : Pierre Minnerath (DG, diplômé HEC, 7 ans d'expérience en matière d'analyse des DSP)
- **Consultant sénior** : Emmanuel Dassonville (EDHEC, 7 ans d'expérience en matière d'analyse des DSP)
Yaya Mangassouba (DESS gestion public, 8 ans d'expérience en matière d'analyse des DSP)
- **Expert-Exploitant** : Régis Mesnier (gérant, Docteur en chimie de l'eau, 30 ans d'expérience en tant que gestionnaire -dont Veolia- des services Eau et assainissement)
- **Ingénieurs Eau/Assainissement** : Philippe André et Thierry Pichard (30 et 20 ans d'expérience : modélisations hydrauliques, schémas directeurs, audit d'installation de traitement)
- **Expert juridique** : Anne Adam-Vannier (DEA de droit public, 6 ans d'expérience dans le suivi de contrats publics)

Le personnel mis à disposition pour cette étude semble complètement compétent pour le domaine étudié.

4.3. JUGEMENT DES OFFRES

4.3.1. TECHNIQUE

Les planches n°4 à 9 du mémoire technique répondent aux demandes exprimées dans le CCTP.

Le planning, planche n°10 est cohérent même s'il ne reprend que les demandes du CCTP. Toutefois, Collectivités Conseils s'engage à mettre à disposition de la Ville "autant que de besoin" d'un consultant sénior.

4.3.2. AFFECTATION DES MOYENS

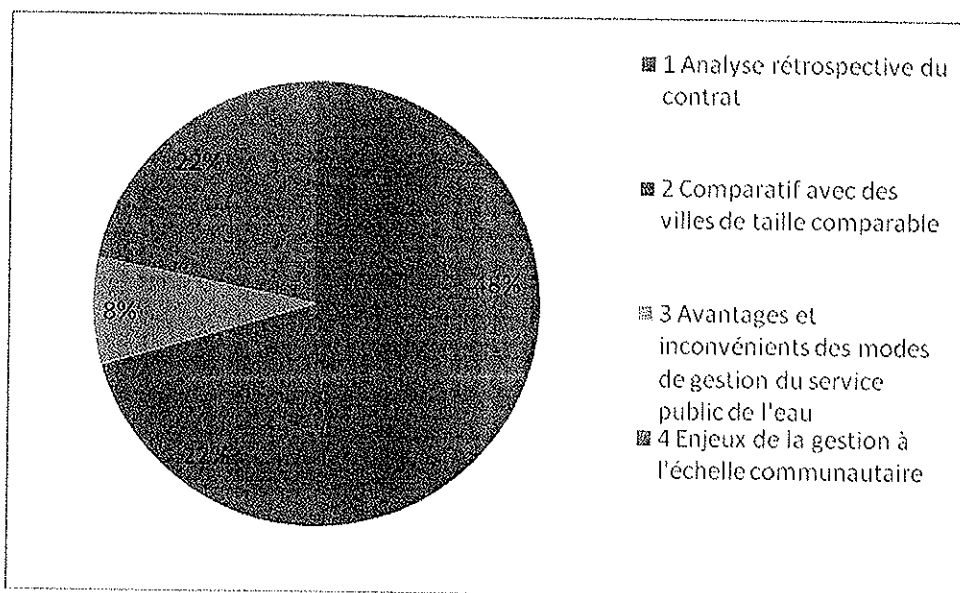
La répartition des intervenants lors des différentes phases de l'étude permet une couverture optimale de la mission.

4.4. DECOMPOSITION DU PRIX

Le prix global et forfaitaire est de 46 700 € HT.

4.4.1. REPARTITION DU COUT PAR PHASE

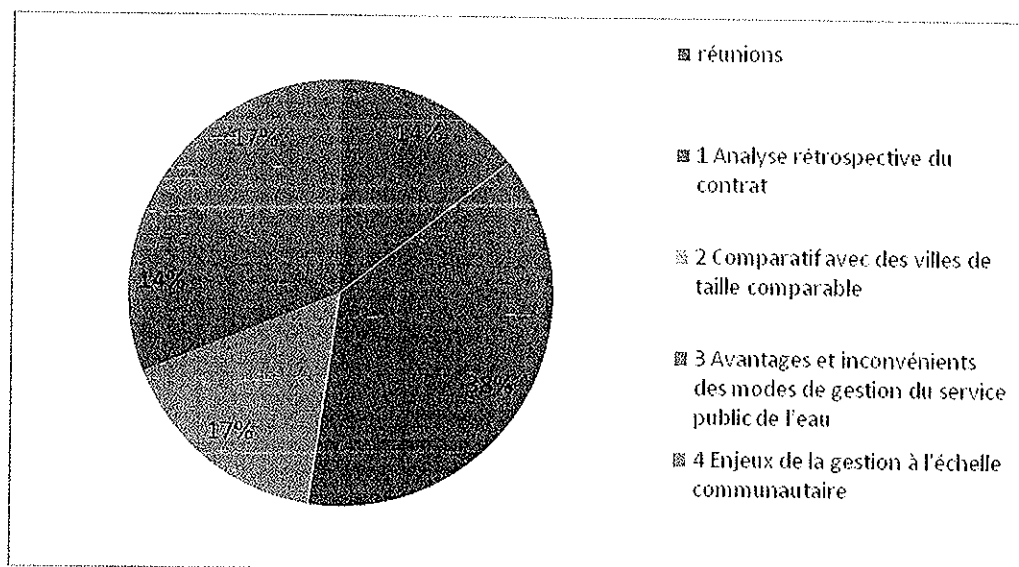
	Forfait en € (HT)
1 Analyse rétrospective du contrat	18 950 €
2 Comparatif avec des villes de taille comparable	8 500 €
3 Avantages et inconvénients des modes de gestion du service public de l'eau	3 025 €
4 Enjeux de la gestion à l'échelle communautaire	8 500 €



Cette décomposition nous semble adaptée au travail à réaliser.
 Les parties 3 et 4 sont en deçà de nos estimations mais au vu des missions déjà réalisées pas le cabinet nous pouvons compter sur une base de connaissance pré existante.

4.4.2. DECOMPOSITION DES NOMBRES DE JOURS PAR PHASE

En jours	Chef de projet	Expert	Sénior	Juriste	Totaux
réunions	3.75	1	3		7.75
1 Analyse rétrospective du contrat	2.5	8	10		20.5
2 Comparatif avec des villes de taille comparable	2	4	3		9
3 Avantages et inconvénients des modes de gestion du service public de l'eau	5	0	2.8		7.8
4 Enjeux de la gestion à l'échelle communautaire	2	2	5		9
	15.25	15	23.8		



5. NOTATION DE L'OFFRE

Critère	Note	Valeur de référence	Commentaires
Moyens techniques et humains	3	3.5	<p><u>Moyens techniques</u> Base de données eau.</p> <p><u>Moyens humains</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - 1 chef de projet fortement expérimenté sur les DSP eau et assainissement dans les grandes villes - 1 consultant senior spécialisé en analyse économique, ingénierie contractuelle et financière sur place en tant que de besoin - Experts en exploitation et ingénieurs techniques fortement expérimentés - 1 juriste <p>→ Formation de haut niveau pour les consultants (HEC, EDHEC, doctorat)</p> <p>→ Des prix et publications pour les techniciens (trophée du concours de l'innovation Lyonnaise des eaux, prix de l'environnement de l'APAVE).</p>
Organisation pratique du travail	3.5	3.5	<p><u>Relations Consultants / Ville de Montpellier</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Présence sur place d'un consultant en tant que de besoin - Pilotage par le chef de projet - Concertation régulière chef de projet / DCGOM <p><u>Collecte des données</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Contrôle des pièces en mairie ou auprès du délégataire - Visite des ouvrages <p><u>Analyse des données collectées</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - contrôles de cohérence entre les éléments communiqués par le délégataire et la réalité (travaux...) - contrôles de cohérence sur les explications fournies sur les écarts constatés - recalcul des indicateurs de performance si nécessaire <p><u>Qualité des rendus</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Respect des livrables - Les planches présentées attestent de la capacité à présenter des analyses et des comptes-rendus complets et synthétiques, avec des visuels clairs et professionnels.

Méthodologie (pertinence et clarté) pour les entretiens	1	3.5	Très peu d'éléments peuvent permettre de juger l'offre sur ce critère. - Désignation d'une personne ressource au sein de la DCGOM
Planning	2	3.5	Les éléments donnés respectent les contraintes du cahier des charges, mais demeurent partiels et restent à affiner.
Prix	6	6	Les prix journée - y compris pour les consultants expérimentés (maxi 1 100 € HT) sont compétitifs. Le nombre de jours est en deçà des prévisions de la Ville car le cabinet dispose de bases de données et d'expérience lui permettant de minimiser ses jours d'intervention
Total	15.5	20	


6. CONCLUSION

La méthode et les intervenants correspondent aux attentes de la ville.

Le prix proposé est en dessous des évaluations faites en interne. En effet, de part l'expérience des intervenants, le temps de travail a pu être raccourci.

En conséquence, après une étude détaillée de l'offre nous proposons au pouvoir adjudicateur de retenir l'offre économiquement avantageuse de l'entreprise Collectivités Conseils pour un montant de **46 700 € HT**.

Le Directeur Général des Services,



Jules Nyssen